

TARIF D'ABONNEMENT :

PARIS-TOURCOING. — Trois mois. 13 fr. 50. Six mois. 26 fr. Un an. 50 fr. En sus, 1 fr. 50 par trimestre. Les autres Départements et l'Étranger, les frais de poste en sus. Les abonnements sont payables d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 47. — Tourcoing, rue des Poitrains, 42. Les Abonnements à PARIS chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 7, et à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLI-CITÉ.

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Annances sont reçues à ROUBAIX, rue Neuve, 47, — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 7, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à l'OFFICE DE PUBLI-CITÉ.

ROUBAIX, LE 13 JANVIER 1895

ITALIE, L'AFRIQUE ET LA FRANCE

La destitution de M. Ressimann a mis en mouvement les meilleures plumes de l'Europe. C'est à qui saura lever un coin du voile qui recouvre ce mystère. Ce que nous avions prévu se réalise à la lettre. A Rome et en Italie, sauf les journaux du baron Blanc et de M. Crispi, les organes regrettent ce départ d'un des représentants les plus populaires et les plus écoutés de la diplomatie italienne. Les truchements de la pensée de M. Crispi font un procès de tendresse à M. Billot et même à M. de Béthune, notre ambassadeur près le Vatican.

M. Crispi, par le Giornale, fait appel à toutes les passions gibelines, aux souvenirs les plus tristes de l'histoire, pour rallumer les haies éteintes. Le premier ministre connaît son parti; il sait les instincts mauvais qui dorment au fond de cette âme, instincts d'ingratitude, d'envie, d'avidité et de colère. Il nous semble que l'Italie officielle traverse une crise redoutable, si M. Crispi croit devoir déchaîner ses sentiments contre la France. D'après ce Giornale, les ambassadeurs français M. Billot et M. de Béthune seraient un même cerveau, travailleraient à la même œuvre. Mais n'est-ce pas le cas de tous les ambassadeurs étrangers?

L'Espagne, l'Autriche même, n'ont-elles pas la même chancellerie pour les deux ambassades, tandis que la France en a deux? M. Crispi voudrait-il que les deux diplomates se combattissent? Le Giornale a inventé un troisième ambassadeur, M. Giacometti. C'est se tromper étrangement. Si le Giornale avait risqué cette accusation il y a deux ans, quand M. Giacometti avait une certaine situation, le reproche pourrait paraître spécieux. Mais voilà longtemps que le correspondant du Journal des Débats a été mis à la retraite. Il paraît que M. Crispi fait plaider une mauvaise cause, puisqu'il recourt à de tels arguments.

Nous avons lu aussi la missive de M. de Blowitz. Elle n'a rien d'original. C'est celle que nous connaissons déjà au mois de septembre, lorsque M. Crispi appela les ambassadeurs en Italie. Il les accusait, on le sait, de n'avoir point prévu le rapprochement des puissances continentales, au moment même où la Consulta faisait dans la Tribuna sa campagne au sujet de la Tripolitaine. En ce moment là, l'Allemagne intervenait à Londres en faveur de la France. Lord Rosebery se détachait à vue d'œil de Rome. La Russie, l'Autriche et l'Angleterre se cherchaient, et se sont trouvées depuis. De là les colères de la Consulta, de là, les destitutions des ambassadeurs de Londres, de Saint-Petersbourg et de Paris. Celle de M. Ressimann est survenue plus tard, à cause du public, du roi et de services rendus par l'éminent diplomate; de là bien-être, aussi, le rappel du général Lanza.

La politique de l'Italie a provoqué en Europe un déplacement d'influences internationales contre la Consulta. Au lieu de modifier cette politique, M. Crispi l'exagère et destitue ses ambassadeurs. C'est le procédé des impuissants, des vaniteux et des aveugles.

Il résulte des renseignements que nous avons reçus, que M. Crispi veut décharger sur autrui la responsabilité des événements prochains. La frayeur règne au Quirinal, à la Consulta et au palais Braschi. Les nouvelles d' Abyssinie sont inquiétantes. Longtemps pacifique, elle haute et religieuse, le roi Ménélik a patienté au-delà de toute mesure. Les procédés de l'Italie officielle l'ont écouré et fait sortir de sa longue léthargie. D'après les rapports du général Baratieri, le commandant des troupes abyssiniques, le roi d'Éthiopie est prêt. Il a une armée; il a des munitions; il a de l'artillerie de montagne. Sous prétexte d'aller châtier les Gallas, il fera une diversion vers Kassa, avec le plan de jeter les Italiens dans la mer Rouge, au moins de les bloquer à Massauah. Ce ne sont plus des bandes disciplinées et sans armes; c'est une troupe régulière, moderne, européenne.

Il est naturel, dès lors, que la Consulta mette en scène une campagne d'accusations contre la France. Si les Italiens sont battus, c'est nous qui aurons tout fait; c'est nous qui aurons armé Ménélik, qui aurons préparé la guerre. Dans les conditions actuelles une marche en avant des Éthiopiens pourra avoir un contre-coup redoutable et profond dans le pays. Ce serait une épreuve terrible pour la monarchie et le régime actuel.

Certes pour nous, la France fera provision de sang-froid et de patience. Le rappel de M. Ressimann n'est qu'un prélude; la campagne du Giornale et des organes de M. Crispi n'est qu'un premier coup de cloche. Tacticien sans scrupule, M. Crispi prépare son peuple aux malheurs qui le menacent, en lui désignant les prétendus coupables.

A ces passions, il n'y a qu'une réponse : l'attente calme et fière. Point d'irritation; aucun sourcillement. Ne tombons pas dans le piège grossier que nous tend le dictateur acculé.

CONTRAT DE TRAVAIL EN BELGIQUE

La réforme sociale publiée une intéressante communication faite à la Société d'Economie sociale sur les projets de réglementation du contrat de travail en Belgique. Cette question n'est à l'étude, chez nos voisins, que depuis 1886. Mais, depuis lors, elle a fait des

progrès considérables, grâce au Congrès des ouvriers sociaux, sous la direction du haut clergy et aux derniers enseignements du Souverain Pontife.

Une loi, en vigueur depuis le 1er janvier 1893, relative aux femmes et aux enfants, réglemente sagement la durée du travail, proscrire le travail de nuit et impose le repos hebdomadaire.

Pour les futures, en ce qui concerne la réduction des heures de travail, le législateur belge a pensé que la solution du problème devait être poursuivie par l'entente entre patrons et ouvriers.

Il n'est pas de même pour le mode de réglementation du travail. Une réglementation générale, telle qu'elle est établie par la loi française du 2 novembre 1892, risque de désorganiser le travail.

Cette préoccupation a inspiré au législateur belge une solution mixte. La loi trace des prescriptions générales. Mais des arrêtés royaux constituent à chaque industrie un régime de travail propre. Ces arrêtés ne peuvent être pris par le Roi que sur l'avis des conseils de l'industrie et du travail, de la députation permanente du conseil provincial et du conseil supérieur du travail.

Les conseils de l'industrie et du travail sont composés par moitié de patrons et d'ouvriers élus directement. Le conseil supérieur du travail se compose de 16 représentants des chefs d'industrie, 16 représentants des ouvriers, et 16 membres choisis parmi les hommes éminents.

C'est là un procédé tout à fait nouveau d'investigation sociale dont le côté pratique n'échappera à personne. Déjà, cet hiver, le Conseil supérieur a émis l'avis qu'une clause de salaire minimum fut inscrite à titre d'essai, dans les cahiers des charges d'entreprise de travaux publics.

Une autre question dont le Conseil supérieur est saisi en ce moment même est celle des règlements d'ateliers. Le conseil procède au moyen d'un questionnaire adressé aux conseils de prud'hommes et aux conseils de l'industrie et du travail.

Nous regrettons, pour notre part, que d'aussi sages dispositions ne trouvent pas d'écho dans notre législation. Il faut signaler, en terminant cette brève analyse, le projet déposé par le gouvernement belge, sous le titre de loi destinée à régler les effets du contrat de louage des ouvriers et domestiques.

Une des questions les plus importantes auxquelles le donnelier le contrat de travail, ce sont les conséquences dommageables de l'exécution du travail pour l'ouvrier. Le projet de loi belge consacre la théorie du risque professionnel avec une netteté que n'a jamais eu le législateur français.

On le dit-mage est dû à l'inobservation des obligations de l'employeur. En ce cas, action contractuelle de la partie lésée, sous la seule obligation restreinte d'établir la corrélation de l'accident avec l'omission des soins incombant au patrono de par le contrat intervenu.

On bien le dommage est dû à la propre faute de la victime et par là, il ne faut pas entendre ses maladies légères et accidentelles. En ce cas, nulle indemnité n'est due. Ou enfin, c'est un accident du travail proprement dit. En ce cas, la loi fixe elle-même le quantum de l'indemnité qu'elle met à la charge du patron.

Les Belges nous ont emprunté jadis l'ensemble de notre législation. Serions-nous donc, dans l'avenir, destinés à devenir leurs tributaires pour les perfectionnements à apporter à nos Codes?

LA SOCIÉTÉ NIÇOISE des transports maritimes

Nouvelles arrestations. Paris, 12 janvier. — Nous étions dans le vrai en disant hier en dernière heure que des arrestations avaient été opérées par M. Bernard, directeur de la Société niçoise de transports maritimes sous le prétexte de la loi sur les opérations d'hier soir et de ce matin.

M. Jean Thévenet. Moch avait été arrêté sur mandat de M. Brossard, juge d'instruction, à la suite de plaintes déposées par M. Mouré, négociant en vins à Narbonne. Moch avait réussi à se faire livrer au nom de la société 52,000 francs de vins et avait donné en garantie des actions de Compagnie. Les deux mandats à chacun une valeur de 500 fr.

Lors de la présentation à la Société des coupons échus, M. Mouré, accompagné de M. Brossard, se présenta au siège de la Société et déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Brossard déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Mouré déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs.

M. Thévenet, directeur de la Société, déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Mouré déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Brossard déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs.

M. Mouré déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Brossard déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Thévenet déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs.

M. Brossard déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Thévenet déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Mouré déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs.

M. Mouré déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Brossard déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Thévenet déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs.

M. Brossard déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Thévenet déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Mouré déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs.

M. Mouré déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Brossard déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Thévenet déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs.

M. Brossard déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Thévenet déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs. M. Mouré déclara qu'il était détenteur de la somme de 500 francs.

En outre, M. Bernard a arrêté depuis hier, tout le matériel appartenant à la société, et a fait vendre par ministère d'huissier.

Il est certain que certains nombres d'arrêts concernant cette affaire seront très prochainement ordonnés par le juge. En attendant, M. Bernard a été chargé de faire la lumière sur cette affaire.

La Liberté indique à nouveau comme incrimination probable celle d'un député du Sud-Ouest, dont nous avons déjà parlé et qui était candidat de la Société Niçoise. Ce député est M. Clément, directeur de la Voie ferrée, 30, rue Taillibout.

Les trois arrestations que nous avons fait prévoir comme imminentes, et qui ont été opérées sur mandat de M. Dopier, visent, paraît-il, une personnalité du monde des journaux, et un journaliste qui se trouve à Paris. Les trois personnes en question sont : M. Clément, directeur de la Voie ferrée, 30, rue Taillibout; M. Clément, directeur de la Voie ferrée, 30, rue Taillibout; M. Clément, directeur de la Voie ferrée, 30, rue Taillibout.

Un assureur qui la soirée ne se passera pas sans que l'arrestation ait lieu. En outre, M. Clément vient de partir pour opérer une perquisition, on ne sait encore où.

LES CHEMINS DE FER DU SUD

Paris, 12 janvier. — On confirme pleinement aujourd'hui ce que nous disions avant-hier et répitions hier soir à la suite de nos articles sur le projet de loi de chemins de fer du Sud. M. Clément a fait lui-même ce qu'il s'agit de M. Ferrer, directeur de la Voie ferrée, 30, rue Taillibout.

Avant-hier, M. Clément n'avait pu exécuter son mandat; hier, il ne rencontrait pas davantage M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui.

C'est M. Félix Martin, directeur de la Compagnie des chemins de fer du Sud, qui a porté plainte pour chantage contre M. Ferrer. Ce dernier, subventionné jadis par la Compagnie à l'instigation de M. Clément, a été obligé de payer, à titre de rançon, la somme de 500 francs.

D'après la Patrie, M. de Cosnac chargé rapidement, bien qu'avec soin, les documents des Chemins de fer du Sud. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Avant-hier soir, nous laissons entendre, en nous inspirant des menaces proférées par l'officier Courcier, que M. Clément avait été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

Un autre point de vue est que M. Clément a été arrêté par M. Ferrer, qui, sans doute prévenu, avait fui. On croit savoir, dit notre confrère qu'à la suite de cet examen, le juge a décerné divers mandats d'amener qui seront exécutés d'un moment à l'autre. Mais comme les personnes en question ne sont pas domiciliées à Paris, on n'en saurait dire plus avant l'article du Figaro, mais nous l'avons dit aussi, il y en a dans 8 différents points de la gérance, aussi bien parmi les opportunistes que dans les groupes avancés.

croisade poussait immédiatement le pauvre richard dans les bras de l'hypothèque. Le Juit seul avait de l'or, beaucoup d'or.

L'or commence donc à foisonner vers la chute du moyen âge, et la propriété mobilière, avec son instabilité, s'installe victorieusement à côté de la propriété foncière, souveraine incontestée jusque-là. Mais, à quel sort l'or dans le monde? A faire des bijoux, des objets d'art, de la monnaie, de la monnaie de ses emplois l'or sert à mesurer la marchandise. Plus l'or est rare, plus on donne de marchandises pour une même quantité d'or, et l'or dit que le marchand est riche.

La cherté croissante de tout est donc la contre-partie obligée de l'abondance croissante de la monnaie. Des caisses partelles, comme le progrès des machines, peuvent bien agir sur certains points en sens inverse, quelques cotisations de France, les pouvoirs, se procurer autant de choses qu'on le pourrait aujourd'hui avec dix, quinze mille. Le chiffre de ce qu'on dépense augmente avec le chiffre de ce qu'on enrichit, ni en arrière, ni en avant.

Et, de fait, la marche de cette loi est facile à suivre dans les quatre siècles. Nous nous étonnerions quelquefois de voir nos anciens rois de France donner à leurs favoris des pensions de quelques centaines de livres que ceux-ci reçoivent avec joie. La chose devient très simple, si l'on songe qu'avec ces quelques centaines de francs, ils pouvaient se procurer autant de choses qu'on le pourrait aujourd'hui avec dix, quinze mille. Le chiffre de ce qu'on dépense augmente avec le chiffre de ce qu'on enrichit, ni en arrière, ni en avant.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

Maître l'or se corse de nos jours. Elle se corse par la rapidité avec laquelle sont mises en exploitation les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie. Les nouvelles mines d'or dans l'espace de trois quarts de siècle, la Californie, la Sibirie et l'Australie.

les voyages forment le jugement et apprennent aux esprits d'élite à bien connaître les hommes et les choses.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du samedi 12 janvier 1895

Présidence de M. Buisson, président

La séance est ouverte à 2 heures. Il y a très peu de députés en séance. M. Ernest Carnot continue à recevoir les félicitations de ses collègues dans l'assemblée. M. Guérin lui serre longuement la main et l'entretient avec lui.

LE TRAVAIL DE LA FEMME

La Chambre prend en considération une proposition de loi de M. Gouraud ayant pour objet d'assurer à la femme mariée la libre disposition de ses fruits de son travail.

LE BUDGET DE 1895

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'exercice 1895.

LA LÉGIION D'HONNEUR

Le chapitre 1 (secondes au membres de l'ordre à leurs veuves et à leurs orphelins), est adopté.

M. LE PRÉSIDENT. — Je fais observer à la Chambre que le chiffre total du chapitre 1 (secondes au membres de l'ordre à leurs veuves et à leurs orphelins), est adopté.

M. LE PRÉSIDENT. — Je fais observer à la Chambre que le chiffre total du chapitre 1 (secondes au membres de l'ordre à leurs veuves et à leurs orphelins), est adopté.

M. LE PRÉSIDENT. — Je fais observer à la Chambre que le chiffre total du chapitre 1 (secondes au membres de l'ordre à leurs veuves et à leurs orphelins), est adopté.